



EXTRAIT

des délibérations du Conseil Général de Corcelles-près-Concise

Assemblée du 8 décembre 2020

Président : Didier Bourgeois

Le Conseil Général de Corcelles-près-Concise, vu le préavis mentionné ci-dessous et après avoir entendu le rapport de commission de gestion, décide à l'unanimité des voix :

d'accepter le préavis N° 3 / 2020-2021 :

Budget pour l'exercice 2021

Corcelles-près-Concise, le 8 décembre 2020

Le Président

La secrétaire

Didier Bourgeois

Ghyslaine de Blaireville

